

SOUTIEN AUX PROJETS SCIENTIFIQUES 2017

Prix Inserm de la Société Française d'Orthopédie Dento-Faciale

attribué sous l'égide **du Comité d'Interface Inserm – Odontologie**

Un soutien financier 2017, d'un montant de 20 000€, alloué par la Société Française d'Orthopédie Dento-Faciale pour le financement de projet sera attribué sous l'égide du Comité d'Interface Inserm – Odontologie afin de favoriser la réalisation d'un ou de deux projets de recherche individuels portés par des doctorants ou post-doctorants et en lien direct avec les acteurs et/ou les thèmes scientifiques d'Orthopédie Dento-Faciale.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier, en version électronique, doit être transmis à Michèle NOLAIS, (michele.nolais@inserm.fr) Inserm – Département de l'Evaluation et du Suivi des Programmes (DESP) – Paris.

pour le 11 Septembre 2017, délai de rigueur et doit comporter les éléments suivants :

- Curriculum Vitae du ou de la candidat(e) *-une page-*
- Résumé du projet *-une page-*
- Présentation du projet *-10 pages maximum-* précisant l'implication personnelle du candidat et comportant :
 - Etat actuel de la question, objectifs et stratégies de recherche
 - Matériel et méthodes incluant l'analyse statistique,
 - Encadrement, faisabilité et signature du Directeur de laboratoire,
 - Utilisation du financement et précisions de co-financement(s)
 - Budget et agenda prévisionnels de l'étude.
 - Avis de dépôt des demandes réglementaires (études cliniques, expérimentation animale...),
 - Organigramme de l'équipe d'accueil et liste de ses publications au cours des 5 dernières années,
 - Participants orthodontistes et caractère structurant pour le champ scientifique
 - perspectives de développement induites par le projet

Les lauréats 2016 ne peuvent pas se porter à nouveau candidat.

SELECTION DU LAUREAT

Les étapes d'évaluation des projets et la sélection du (des) projet(s) soutenu(s) seront réalisées par les membres du Comité d'Interface.

En fonction du nombre de dossiers déposés, une étape de pré-sélection, basée sur le résumé du projet, pourra être organisée par le Comité d'Interface.

La cérémonie de remise du soutien à la recherche aura lieu lors d'une journée d'étude du Comité d'Interface Inserm - Odontologie.

PUBLICATION DES TRAVAUX

Le(s) lauréat(s) du prix devra(ont) s'engager à présenter le projet l'année suivant la remise du prix, lors d'une session du Comité d'Interface organisée au sein de la Société Française d'Orthopédie Dento-Faciale. Il devra impérativement faire référence de la source de financement sur les publications correspondantes et les travaux seront publiés dans la revue de la Société Française d'Orthopédie Dento-Faciale "Orthodontie Française". Un tiré à part des articles devra être adressé au Coordonnateur du Comité d'interface.